



Compte-rendu de la réunion du 21 mars 2019

Salle de réunion à la Mairie 15h30

Comité d'intérêt de quartier « Fuveau-Ouest / Mairie de Fuveau »

Présents :

Pour la Mairie :

Mme France Lefort, 1^{ère} Adjointe, en charge des relations avec les CIQ,
Mme Laurence Vic-Massol, Directrice Générale des Services,

Pour le CIQ :

Mr Denis Ziéglé, président,
Mr Noël Bosq, vice-président,
Mrs Jean-Michel Lopez, trésorier du CIQ.

Monsieur Ziéglé rappelle l'objet de cette réunion, en commençant par l'historique des faits.

L'Assemblée Générale du 8 décembre 2018, a entériné la fusion des CIQ « Fuveau-Ouest » et « Les Espinades » et le compte rendu n'a pas été envoyé officiellement à la Mairie.

Mr Ziéglé s'excuse de cet oubli, mais précise que ce compte rendu a fait l'objet de 11 relectures par les participants, et qu'il a été ensuite envoyé par erreur à l'ancien Bureau du CIQ, tout en oubliant de faire copie à la Mairie.

Mme Lefort fait remarquer qu'elle reçoit les comptes rendus des réunions auxquelles la Mairie est invitée.

Au vu de ce compte rendu, Madame le Maire et Mme Lefort ont adressé le 14 février dernier, un courrier de réponse au CIQ. « Fuveau-Ouest ».

Il est donc proposé que le compte rendu élaboré aujourd'hui à la fin de cette réunion sera donc adressé, pour relecture, aux participants, puis la version finale envoyée :

- Aux participants,
- Aux membres du Bureau du CIQ,
- A Mr Pelegrin et à Mr Pellerin, de la coordination des CIQ de Fuveau.

En préambule, Mr Ziéglié propose de répondre aux points évoqués dans le courrier du 14 février dernier.

La **Charte des relations avec les CIQ**, (non signée à ce jour par « Fuveau-Ouest »), sera réactualisée plus tard. Un regroupement des CIQ est en cours d'élaboration (Fuveau Ouest et Les Espinades / Les Vieux Quartiers et Jeu de boules Ste Victoire/Soleil Levant et St Charles).

Le CIQ Ste Victoire, en sommeil, devrait être réactivé prochainement.

Mr Ziéglié souligne que le compte rendu n'est qu'un rapport des propos tenus en réunion, que les personnes les ayant émises sont citées, et qu'il traduit des interrogations de la part des participants de la réunion du 8 décembre.

Il est mentionné dans le courrier de la Mairie que l'ancien président du CIQ « Les Espinades » se présenterait aux élections municipales, hypothèse que le CIQ ne peut vérifier ; l'ancien président ayant simplement indiqué vouloir s'investir dans la campagne. Quoiqu'il en soit, Mme Lefort, Mr Ziéglié, Mme Vic-Massol, Mr Lopez et Mr Bosq sont unanimes pour réaffirmer que le CIQ est apolitique, et qu'il n'a qu'une mission de communication et de représentation entre les habitants d'un quartier et la Mairie.

Les chemins

C'est un sujet sensible depuis des années et pour lequel la demande de qualification de ces chemins par le CIQ des Espinades n'avait jamais eu de réponse. Mme Lefort annonce que nous parlerons des chemins ce soir, lors de la réunion annuelle des CIQ, prévue à 18heures, dans la salle du Conseil.

Sécurité aux abords de la RD96

Mr Bosq souligne toutefois que la commune n'étudie pas la zone urbanisée au rond-point de l'Europe. La commune ne fait pas de travaux, et rien n'est prévu, quant à la sécurité des riverains.

Mme Lefort répond que c'est le Département qui a la main sur ce dossier, rappelant que ce rond-point est en zone « hors agglomération ».

La commune va réaliser des trottoirs le long de la RD 46, dans la zone « en agglomération », entre le chemin des Vertus et le rond-point de l'Europe.

La Mairie a travaillé avec le Département pour la réalisation de voies vertes (vélos, piétons) en direction de la cité Brogilum.

La Mairie réfléchit à l'extension de la zone agglomération, qui est déterminée par l'importance de l'accroissement des constructions et donc de la population. Mme Vic-Massol rappelle que si la chaussée est du ressort du Département, les trottoirs sont à la charge des communes.

L'extension de la zone agglomération entraîne des frais pour la commune. Mme Lefort rappelle que la Mairie avance doucement dans ce dossier, et qu'en même temps que la construction de lotissements, elle doit prévoir notamment la construction d'écoles.

Mr Ziégly pense qu'un courrier commun (CIQ St François, CIQ Les Planes, CIQ Fuveau-Ouest) relatant les problèmes de sécurité sur cette portion de voie de la RD96, sera envoyé au Département, avec copie à la Mairie.

Nuisances sonores : hélicoptères

Les hélicoptères passent toujours, mais ne font plus du stationnaire, mais juste du passage.

La Mairie a rencontré beaucoup d'instances (Aérospatiale, Direction Régionale de l'Aviation Civile...) pour remédier à ce problème récurrent. Il faudra repérer les horaires, la fréquence des passages d'hélicoptères.

Problème avec les chasseurs

Des échanges de mails ont eu lieu entre la Mairie et Mme Amiel, victime de l'incivilité de chasseurs.

Mme Vic-Massol a contacté son homologue de la Mairie de Meyreuil.

Elle rappelle que la chasse n'est pas sous la directive de la Mairie.

Mme Lefort propose un courrier commun (Mairie/CIQ) adressé au Président de la Fédération Départementale de la Chasse.

Mr Ziégly cite le cas d'une habitante du quartier Belle Nuit, ayant constaté des dégradations à l'entrée d'un chemin privé (chaîne arrachée, stationnement sauvage), dues à des véhicules de chasseurs.

Mme Lefort conseille de ne pas hésiter à faire un rapport à la Gendarmerie.

Les impôts

Mr Ziéglé s'excuse pour avoir inséré cette remarque dans le compte rendu, et fait remarquer que cette question n'est pas du ressort du CIQ. Il en est de même, à son avis, pour la problématique des compteurs Linky.

Mme Lefort fait toutefois remarquer qu'une information, et non un jugement, peut toutefois être donnée par la Mairie.

Les fosses septiques

Il en va de même pour les fosses septiques. C'est un problème général, qui n'est du ressort ni de la Mairie, ni du CIQ. Cela dépend de la Métropole.

Mais Mme Lefort insiste pour dire que ce contrôle, établi par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non collectif), est utile, qu'il n'y avait pas eu de contrôles depuis 2004. A l'heure des problèmes environnementaux, il est bon de vérifier l'état des fosses septiques, et les répercussions possibles sur les nappes phréatiques en particulier.

Les déchets verts

La gestion des déchets verts est de la compétence de la Métropole. Actuellement, ces résidus doivent être envoyés en déchèterie.

A la question d'un broyeur prêté aux habitants, Mme Lefort cite le cas de la ville de Gréasque qui avoue que c'est un échec (pannes et accidents).

La Métropole est prête à installer une grande benne à déchets verts sur le terrain privé d'un riverain, qui pourrait ainsi « surveiller » les dépôts.

La Mairie cherche une solution, et écoute toutes les idées proposées.

Il y a eu, en 2007, une étude réalisée par la CPA, qui a conclu par un surcoût de 3 à 4 millions d'euros, à récupérer sur les taxes d'habitation. Il n'a pas été trouvé de compromis entre les 30 communes de la CPA.

Mme Lefort rappelle qu'une Association d'insertion propose des tarifs intéressants (70€ les 10m³) pour l'entretien de jardins. Cette Association fait partie du dispositif « Aide à la Personne » et bénéficie d'une réduction d'impôt.

Mr Ziéglé parle de l'Association « Recyclo1000 », dont le siège est sur le territoire de « Fuveau-Ouest », qui se charge de redonner une nouvelle vie aux objets.

Cette Association propose que soient installés des conteneurs de tri, à l'intérieur du cimetière.

Mme Lefort y est favorable, et annonce que Mme Lydia Repossi (Agenda 21) est chargée de ce dossier.

Odeurs pestilentielles

Des odeurs pestilentielles ont été constatées sur la zone « Belle Nuit » et « Les Alphonse », et viendraient de la déchèterie de la Malespine. La Mairie demandera des informations à l'occasion d'une réunion prochaine avec la SEMAG, exploitante du site.

La réunion se termine dans la promesse d'échanges d'informations, vers 16h45.